



# **Fédération de Cheerleading du Québec**

Cahier d'appel d'offre : Introduction aux  
soumissionnaires, clauses contractuelles générales,  
informations contractuelles et formulaires.

02/11/2009

# *INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES*

## *SECTION 1*

## 1. OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Dans le cadre du présent appel d'offre la Fédération de cheerleading du Québec, désire identifier le fournisseur qui sera en mesure de répondre aux besoins de fournir des biens et services pour l'organisation, ainsi que la coordination et le déroulement logistique de ses championnats provinciaux et nationaux.

## 2. DÉPÔT ET OUVERTURE DE L'APPEL D'OFFRES

Distribution de l'appel d'offre :	Vendredi 13 novembre 9h00
Dépôt de l'appel d'offre :	Lundi 30 novembre 12h00

Le soumissionnaire choisi, sera contacter au courant de la semaine du **7 décembre 2009 à 13h**, par la personne responsable mandaté par le Conseil d'Administration de la Fédération de Cheerleading du Québec.

## 3. PÉRIODE DE VALIDITÉ

L'offre d'un soumissionnaire doit être valide pour une période de 60 jours à compter de la date d'ouverture des offres mentionnées précédemment.

## 4. DOCUMENT COMPOSANT L'APPEL D'OFFRE

Le présent appel d'offres est composé des documents suivants :

- Le présent document comportant des sections «Introduction aux soumissionnaires» et «Information contractuelle»;
- Le cahier des clauses contractuelles générales;
- Le devis technique;
- Le formulaire de soumission incluant le bordereau de prix et quantités et toutes autres annexes.

Toute omission complète ou partielle d'articles, toute page manquante, toute contradiction, toute erreur et toute omission devront être communiquée par écrit à la personne suivante :

Marie-Christine Vincent  
Coordonnatrice de projets  
Fédération de Cheerleading du Québec  
4545 Pierre-De-Coubertin  
Montréal(Qc)  
H1V 3N7

Télécopieur(514)252-3146  
Courriel : [mcvincent@cheerleadingquebec.com](mailto:mcvincent@cheerleadingquebec.com)

## 5. OFFRE DU SOUMISSIONNAIRE

Fédération de Cheerleading du Québec  
4545 Pierre-De-Coubertin, Montréal (Qc) H1V 3N7  
Téléphone (514) 252-3145 Télécopieur (514) 252-3146  
[www.cheerleadingquebec.com](http://www.cheerleadingquebec.com)

a. SECTION A DE L'OFFRE : FORMULAIRE DE SOUMISSION

L'offre du soumissionnaire doit être remise en 2 exemplaires en français, dont au moins un document original dans une enveloppe scellée.

- L'offre devra contenir les sections suivantes :
  1. ANNEXE 1 : Bordereaux des prix et des quantités
  2. ANNEXE 2 : Présentation des sous-traitants
  3. ANNEXE 3 : Expérience du soumissionnaire
  4. ANNEXE 4 : Expérience du chargé de projet et équipe de service.
  5. ANNEXE 5 : Compréhension du mandat et de la méthodologie

b. SECTION B DE L'OFFRE : ADDENDA

S'il y a lieu, section B : La copie de la page de l'addenda initialée par le représentant autorisé du soumissionnaire.

c. SECTION C DE L'OFFRE : SIGNATURE

L'écrit prouvant l'autorisation de signature du ou des représentants autorisés du soumissionnaire répondant aux exigences ci-dessous selon la forme juridique de l'entreprise :

Si le soumissionnaire est constitué sous la forme d'une COMPAGNIE, l'offre doit être signée par un représentant de la compagnie. La mention « représentant » doit apparaître sous la signature de la personne concernée.

Si le soumissionnaire est constitué sous la forme d'une SOCIÉTÉ OU D'UNE ASSOCIATION, au sens du code civil du Québec, l'offre doit être signée par chacun des associés ou des membres, ou leurs mandataires. La mention « associé » ou « membre » doit apparaître sous la signature des personnes concernées.

Si le soumissionnaire est une ENTREPRISE À PROPRIÉTÉ UNIQUE, l'offre doit être signée par le propriétaire. La mention « propriétaire » doit apparaître sous la signature de la personne concernée.

Si le soumissionnaire est une ENTREPRISE CONJOINTE, l'offre doit être signée par toutes les entreprises qui y prennent part. La signature de chacune des entreprises doit être apposée sous la signature de celles-ci.

d. SECTION E DE L'OFFRE : AUTRE DOCUMENT

S'il y a lieu tout autre document que le soumissionnaire aimerait partager avec la Fédération de Cheerleading du Québec. Ex : Dépliant, brochure etc.

6. REJET ET TRAITEMENT DES OFFRES

La Fédération de Cheerleading du Québec ne s'engage à accepter aucune des offres reçues et conséquemment, certaines offres peuvent être rejetées et non considérées à la suite de leur ouverture, dont :

- a) Toute offre jugée non-conforme aux exigences des documents d'appel d'offres;
- b) Toute offre déposée par un soumissionnaire qui a utilisé les documents d'appel d'offres à d'autres fins que la préparation de son offre;
- c) Toute offre déposée par un soumissionnaire qui n'a pas obtenu les documents d'appel d'offres directement de la Fédération de Cheerleading du Québec;
- d) Toute offre déposée par un soumissionnaire qui est en conflit d'intérêts, réel ou apparent, ou le sera en cours de contrat;
- e) Toute offre illisible, confuse, qui contient des irrégularités ou des clauses douteuses nécessitant une explication de manière à compromettre le principe de l'égalité des soumissionnaires;
- f) Toute offre par laquelle les documents d'appels d'offres sont modifiés;
- g) Toute offre conditionnelle;
- h) Toute offre jugée manifestement non-équilibrée dans ses prix soumis.

**Critères d'évaluation :**

Pourcentage	Critères d'évaluation
20%	Expérience du soumissionnaire
20 %	Structure, qualification, expérience et disponibilité du chargé de projet et de l'équipe des services
60%	Prix

## 7. CONFLIT D'INTÉRÊT

Par le dépôt de son offre, le soumissionnaire déclare à la Fédération de Cheerleading du Québec que ni lui ni ses sous-traitants ne sont en situation de conflit d'intérêt avec quiconque relié au présent appel d'offres ou au contrat qui pourra en découler. À défaut de pouvoir faire une telle déclaration, le soumissionnaire doit décrire, dans une section distincte de son offre, tout conflit d'intérêt, réel ou apparent, l'impliquant, ou impliquant ses sous-traitants, qui existe actuellement ou qu'il peut raisonnablement croire qu'il pourra exister en cours de contrat.

# *INFORMATIONS CONTRACTUELLES*

## *SECTION 2*

#### 8. BUDGET PRÉVU AU CONTRAT

À évaluer

#### 9. DURÉE DU CONTRAT

Le contrat débutera à la signature de celui-ci et se terminera à la fin des compétitions, soit à la fin du mois de mai.

#### 10. PROLONGATION DE CONTRAT

Si la FCQ prolonge le contrat, elle doit aviser le fournisseur par un avis écrit.

Lorsque la Fédération de Cheerleading se prévaut d'une option de prolongation du contrat, les obligations, les responsabilités et les droits des parties sont exactement celles initialement prévues au contrat.

#### 11. MODALITÉS DE PAIEMENT

Les paiements seront faits en 4 paiements égaux :

- Le premier versement (25%) sera effectué 1<sup>er</sup> février 2010;
- Le deuxième versement (25%) sera effectué le 1<sup>er</sup> mars 2010;
- Le troisième versement (25%) à l'évènement;
- Le quatrième versement (25%) lorsque le dossier est terminé.

#### 12. ABSCENCE D'EXCLUSIVITÉ

La Fédération de Cheerleading du Québec ne garantit pas l'exclusivité au fournisseur quant aux biens et services fournis dans le cadre du présent contrat et ce, pendant toute la durée du contrat.

*CLAUSES  
CONTRACTUELLES  
GÉNÉRALES*

*SECTION 3*

## **DÉLAIS D'EXÉCUTION DU CONTRAT**

### GÉNÉRALITÉS

Le fournisseur doit assurer la réalisation de toutes les obligations et responsabilités lui incombant en vertu du contrat. à l'intérieur du délai contractuel, sous réserve d'une prolongation de ce dernier par la Fédération de Cheerleading du Québec.

### REPORT ET INTERRUPTION DU CONTRAT

La fédération de cheerleading du Québec a, en tout temps, le droit de reporter ou d'interrompre l'exécution du contrat, en totalité ou en partie. Le report ou l'interruption s'exerce par l'émission d'un avis écrit de la FCQ au fournisseur. Cet avis précise, entre autre et selon le cas, la durée du report et ses conséquences ou la date d'entrée en vigueur de l'interruption, ses effets et sa durée si le tout est alors connu.

### RETARD

L'exécution du contrat dans le délai contractuel est une condition essentielle à la conclusion du contrat. Conséquemment, le fournisseur est responsable du paiement de toute dépense occasionnée par tout retard à terminer le contrat.

## **OBLIGATIONS ET RESPONSABILITÉS GÉNÉRALES DU FOURNISSEUR**

Outre les obligations et les responsabilités du fournisseur mentionnées ailleurs dans le contrat ou s'inférant de l'usage ou du contexte, le fournisseur est tenu aux obligations et responsabilités énumérées ci-dessous :

### A) CONFIDENTIALITÉ

Le fournisseur garantit à la Fédération de cheerleading du Québec qu'il traitera de manière confidentielle toutes les informations échangées relativement au contrat entre lui, la FCQ ou tierce partie

### B) RÈGLES DE L'ART ET LÉGISLATION

Comme prévu au Code Civil du Québec, le fournisseur doit réaliser les obligations et responsabilités qui lui incombent en vertu du contrat conformément aux règles de l'art.

## CONDITIONS :

Le fournisseur apporte dans le cadre de l'exécution du contrat le soin, la compétence et la diligence qui ont habituellement cours dans l'exécution de contrats d'expertise de même nature que ceux visés par le contrat, au moment et à l'endroit où ce contrat est exécuté.

Le fournisseur doit observer l'ensemble des lois, règlements, décrets, ordonnances et code applicables établis par les autorités municipale, provinciale et fédérale

### C) QUALITÉ DES BIENS ET SERVICES

Le fournisseur garantit à la Fédération de Cheerleading du Québec le bon état, la conformité et, s'il y a lieu, le bon fonctionnement de tous les biens et services qu'il fournit, pour une période d'un an à compter de la réception, sauf si des garanties additionnelles et des délais différents sont stipulés ailleurs au contrat. Cette garantie couvre tant les vices apparents que les vices cachés et s'ajoute aux garanties légales.

### D) GARANTIE D'EXÉCUTION

Le fournisseur s'engage à respecter les délais de livraison, de montage et de démontage avec les bons outils.

### E) ASSURANCE

Le soumissionnaire doit fournir une preuve d'assurance civile de plus de 2 millions qui dégage de tout risque la FCQ.

### F) CONSCENTEMENT DU FOURNISSEUR

Le fournisseur consent à ce que la Fédération de Cheerleading du Québec retienne tout bien lui appartenant ou les montants d'argent lui étant dus jusqu'au paiement complet de toute créance qu'elle a contre lui.

## CONDITIONS :

Lorsque la Fédération de Cheerleading du Québec retient une offre suite à son analyse, le soumissionnaire retenu est avisé verbalement et par écrit.

Tout équivalent de matériels ou équipements devra être approuvé par la Fédération de Cheerleading du Québec.

# *FORMULAIRES*

## *SECTION 4*

# FORMULAIRE DE SOUMISSION

NOM DU SOUMISSIONNAIRE : \_\_\_\_\_

ADRESSE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• ADRESSE : _____</li> <li>• PROVINCE: _____</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>VILLE: _____</li> <li>CODE POSTALE: _____</li> </ul>
TÉLÉPHONE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• TÉLÉPHONE: _____</li> <li>• TÉLÉCOPIEUR: _____</li> </ul>	
INTERNET	<ul style="list-style-type: none"> <li>• COURRIEL: _____</li> <li>• SITE INTERNET: _____</li> </ul>	

## REPRÉSENTANTS

NOMS DU OU DES REPRÉSENTANT(S) AUTORISÉS DU COUMISSIONNAIRE, CI-DESSOUS DÉSIGNÉ(S) COLLECTIVEMENT, S'IL Y A LIEU, COMME : LE «REPRÉSENTANT AUTORISÉ»

PRÉNOM	NOM	FONCTION	PARAFE

# FORMULAIRE DE SOUMISSION (SUITE)

Le soumissionnaire identifié à la page précédente offre d'exécuter le contrat visé par le présent appel d'offres conformément aux documents d'appel d'offres pour le montant inscrit ci-dessous :

Montant de l'offre :  
(en dollars Canadien seulement)

\_\_\_\_\_

Inscrire le montant en chiffre

Date (aaaa/mm/jj) : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

Nom du soumissionnaire : \_\_\_\_\_

Signature du représentant du soumissionnaire  
(Nom en lettres moulées) : \_\_\_\_\_

Signature du représentant du soumissionnaire  
(Nom en lettres moulées) : \_\_\_\_\_

## *Aide mémoire au bénéfice du soumissionnaire*

L'aide mémoire ci-dessous permet au soumissionnaire d'auto-vérifier la conformité de son offre afin d'éviter que celle-ci soit rejetée par la FCQ. En ce sens, la plupart des exigences de qualification et les obligations identifiées au cahier des instructions aux soumissionnaires sont inscrits ci-dessous. Seule la FCQ est en mesure d'évaluer la conformité d'une offre aux exigences des documents d'appel d'offres.

- L'offre comprend le formulaire de soumission dûment rempli et signé, incluant ces annexes auxquelles des pages peuvent être ajoutées par le soumissionnaire.
- Le bordereau des prix et quantités, inclut dans le formulaire de soumission, est dûment rempli et signé.
- S'il y a lieu, l'offre est accompagnée de la page de transmission de chaque addenda dûment paraphée.
- L'offre est accompagnée de l'écrit prouvant l'autorisation de signature des représentants autorisés du soumissionnaire.
- S'il y a lieu, l'offre est accompagnée de la garantie de soumission exigée.
- Le soumissionnaire est titulaire de toutes les autorisations et de tous les permis légalement requis pour réaliser le contrat.

# *BORDEREAU DES PRIX ET QUANTITÉS*

Le bordereau des prix doit être rempli et signé conformément aux directives ci-dessous.

➤ PRIX FERME :

Tous les prix ci-dessous sont fermes pour toute la durée du contrat et sont en devises canadiennes.

➤ TAXES

Les prix inscrits ci-dessous n'incluent pas les taxes (TPS,TVQ).

➤ MONTANT DE L'OFFRE

Le montant de l'offre doit comprendre tous les coûts afférents à la fourniture de tous biens et services, directs et indirects, dont notamment les frais relatifs à l'obtention de tout permis ou toute autorisation, les fournitures de bureau, les frais de secrétariat, les déplacements et les frais de transports.

➤ INFORMATIONS COMPLÈTES

Toutes les informations demandées au bordereau des prix doivent être fournies sous peine du rejet de l'offre.

# PRÉSENTATION DES SOUS-TRAITANTS

Cochez la case appropriée :

- Les services d'aucun sous-traitant ne seront retenus dans le cadre de l'exécution du contrat.
- Les services des sous-traitants identifiés ci-dessous retenus dans le cadre de l'exécution du contrat.

Nom

adresse complète

courriel

numéros de téléphone

numéros de télécopieur

site internet

Domaines d'intervention du sous traitant dans le cadre du contrat :


Des pages additionnelles peuvent être ajoutées ci nécessaire. Le formulaire peut être photocopié.



# *DESCRIPTION DU PROJET NUMÉRO 1*

Nom du client : \_\_\_\_\_

Lieu : \_\_\_\_\_

Date du projet : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Personne responsable chez le client :

\_\_\_\_\_

Description sommaire projet numéro 1:

(Coût et ampleur du projet, difficultés ou défis particuliers etc.)


Des pages additionnelles peuvent être ajoutées si nécessaire. Le formulaire peut être photocopié.

# DESCRIPTION DU PROJET NUMÉRO 2

Nom du client : \_\_\_\_\_

Lieu : \_\_\_\_\_

Date du projet : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Personne responsable chez le client :

\_\_\_\_\_

Description sommaire projet numéro 2:

(Coût et ampleur du projet, difficultés ou défis particuliers etc.)


Des pages additionnelles peuvent être ajoutées ci nécessaire. Le formulaire peut être photocopié.

# Présentation des responsables

## Chargé de projet

Nom : \_\_\_\_\_

Nombre d'année d'expérience dans sa spécialité : \_\_\_\_\_

Nombre d'année d'expérience dans l'entreprise du soumissionnaire : \_\_\_\_\_

Est-il actuellement à l'emploi du soumissionnaire? : \_\_\_\_\_

Qualifications (Études): \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Responsabilités techniques et administratives :


Des pages additionnelles peuvent être ajoutées si nécessaire. Le formulaire peut être photocopié.